

Vacances d'Hiver
Du 16 au 27 Février 2026

NOM Prénom de l'enfant :

ADRESSE :

COMMUNE :

Date de naissance :

La date limite des inscriptions, via le portail citoyen, était fixée au mardi 27 janvier 2026

Après cette date, les inscriptions hors délai ne seront acceptées que dans la limite des places disponibles.

La commune décline toute responsabilité en cas d'accident sur le trajet. Seuls les enfants autorisés peuvent quitter la structure (dossier portail citoyen à actualiser)

	Lundi 16/02	Mardi 17/02	Mercredi 18/02	Jeudi 19/02	Vendredi 20/02
Accueil de loisirs					
Restaurant scolaire					

	Lundi 23/02	Mardi 24/02	Mercredi 25/02	Jeudi 26/02	Vendredi 27/02
Accueil de loisirs					
Restaurant scolaire					

FACTURATION :

Si 2 payeurs (garde alternée), remplir impérativement 2 plannings

☐ M. et Mme

☐ M.

☐ Mme

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Si OUI, joindre impérativement un RIB récent (Bic/Iban)

☐ OUI

☐ NON

Ne pas renseigner si le prélèvement est déjà en place

A, le

Signature des parents ou du représentant légal :